

Perception du chômage : entre mythes et réalités

Novembre 2020



Etude

A la date de publication du Baromètre Unédic de la perception du chômage, 93% des Français pensent que « *tout le monde peut connaître une période de chômage au cours de sa vie professionnelle* ». Cette conscience d'une forme de vulnérabilité au chômage repose-t-elle sur une bonne connaissance de cette situation ? Le présent éclairage vise à éclairer la connaissance effective des Français sur les réalités du chômage. Bien que parcellaire, elle n'est pas contradictoire de l'expression d'une opinion très ancrée sur ce champ et nourrit *de facto* des représentations biaisées.

Quelle est la connaissance des Français sur le chômage ? Existe-t-il des degrés de connaissance différents entre diverses catégories de la population française ? Les demandeurs d'emploi ont-ils une meilleure connaissance du chômage et du fonctionnement de l'Assurance chômage ? Quel est le lien entre connaissance et opinion sur le chômage et les demandeurs d'emploi ? L'analyse remet en perspective les résultats du volet 2 du Baromètre Unédic de la perception du chômage (**encadré 1**)¹, afin de mettre en regard ce que les Français imaginent ou connaissent du chômage avec la réalité des données statistiques.

Principaux résultats

- La perception du chômage est très ancrée et très polarisée entre bienveillance vis-à-vis des demandeurs d'emploi et soupçon croissant quant à leur volonté de retrouver une activité.
- Outre la crainte croissante du chômage, très partagée par l'ensemble de la population, les représentations concernant le chômage et les « chômeurs » n'ont pas évolué avec la crise. Elles se sont, au contraire, durcies. Structurée en quatre groupes de perceptions, l'opinion se fonde sur une connaissance partielle et cela de l'ensemble des catégories de population.
- L'assertivité des répondants et les opinions très polarisées qu'ils peuvent exprimer, se caractérisent en regard par une connaissance partielle, voire erronée, à la fois de la situation de l'emploi en France et par un faible degré de maîtrise des conditions d'accès aux allocations chômage.
- Le taux de chômage est ainsi largement surestimé, alors que les causes identifiées du chômage n'évoluent guère entre la mesure *pré* et *post* premier confinement. Tandis qu'en moyenne ce sont 10 mois de droits à l'allocation chômage qui sont utilisés dans les faits, les Français estiment un temps passé au chômage bien supérieur. De nombreuses approximations sont également faites quant au montant moyen des allocations chômage.

¹ Unédic (2020), « Baromètre de la perception du chômage, 2nde édition », *Eclairages*, septembre 2020 : <https://www.unedic.org/publications/barometre-unedic-quel-regard-les-francais-portent-ils-sur-le-chomage-et-les-chomeurs>

Encadré 1 – Baromètre Unédic de la perception du chômage

Afin d’obtenir une mesure au plus juste du terrain au sortir du premier confinement et comparer la perception du chômage avant et après crise, l’Unédic a publié la deuxième édition de son Baromètre de la perception du chômage en septembre 2020. Ce second volet a permis d’approfondir les enseignements de la première édition du Baromètre, mais aussi de mesurer l’impact de la crise Covid-19 sur les perceptions du chômage. À noter également que plusieurs publications thématiques seront produites à partir du Baromètre, au fil des mois à venir : focus thématique, focus sur certains publics (femmes, catégorie DEFM...), etc.

Pour rappel, en avril dernier, l’Unédic a publié les premiers résultats de son Baromètre de la perception du chômage. Ce premier volet de l’étude, réalisé avant la crise sanitaire, avait révélé plusieurs enseignements généraux sur les perceptions du chômage et l’impact de certaines variables sur l’opinion des Français.

La situation de l’emploi en France

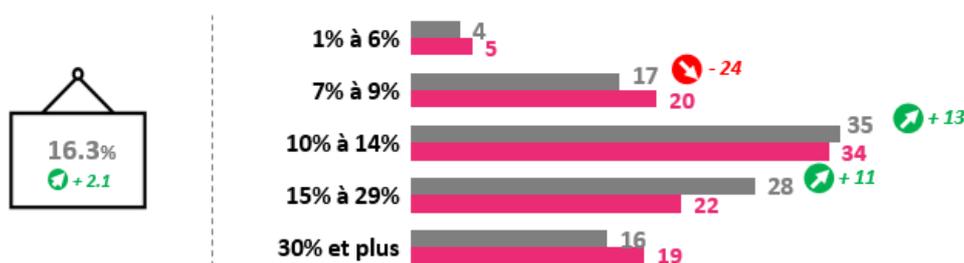
Comme lors de la première édition de l’étude, les Français accordent une place importante au travail dans leur vie (83%), et pour 70% des Français celui-ci répond à leurs attentes. Cela étant, la crise amplifie les craintes de dégradation de la situation de l’emploi pour près de 3/4 des Français (73%, +27 points).

Par voie de conséquence, les Français ont tendance à surestimer le taux de chômage, tout comme les demandeurs d’emploi eux-mêmes (graphique 1), alors qu’au deuxième trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT² s’élève à 7,1% en France.

Cette surestimation était déjà observée lors de la première édition du Baromètre, dont la réalisation du terrain avait eu lieu avant la crise sanitaire. La crise et le confinement ont largement accentué cette tendance : en moyenne, les Français estiment à 16,3% le taux de chômage, et la surestimation du chômage augmente de 25 points (+16 points parmi les demandeurs d’emploi). Pour autant, ces moyennes cachent quelques disparités.

GRAPHIQUE 1

Estimation du taux de chômage et comparaison entre l’ensemble des Français et demandeurs d’emploi (en %)



D’après vous, quel est actuellement le taux de chômage en France ?
Question ouverte - Base : Ensemble des Français (en gris), demandeurs d’emploi (en rose)

Source : Baromètre de la perception du chômage, 2^{nde} édition, septembre 2020, Unédic.

Champ : Ensemble des Français et demandeurs d’emploi.

Lecture : Pour 28% des Français, le taux de chômage serait compris entre 15% et 29% (+ 11 points par rapport à la première édition du Baromètre). En moyenne, les Français estiment le taux de chômage à 16,3%.

² Source Insee, Enquête Emploi au 2nd trimestre 2020. Définition taux de chômage au sens du BIT : c’est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT. Un chômeur au sens du BIT est une personne de 15 ans ou plus, n’ayant pas eu d’activité rémunérée lors d’une semaine de référence, disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours et qui a recherché activement un emploi dans le mois précédent (ou en a trouvé un commençant dans moins de trois mois).

Dans le détail, on observe peu de différences entre ce que déclare l'ensemble des Français et les demandeurs d'emploi. Toutefois, plusieurs catégories de population ont davantage tendance à surestimer le taux de chômage. C'est le cas des 18-24 ans, qui sont 34% à l'estimer entre 14 et 29% (contre 28% en moyenne pour l'ensemble de la population), 23% d'entre eux le situent même à plus de 30% (contre 16% des Français en moyenne).

Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des femmes : 81% surestiment le taux de chômage contre 78% de l'ensemble de la population. Cette surestimation est enfin observée parmi les publics les plus précaires : les locataires ou les personnes logées à titre gratuit, les familles monoparentales, les personnes en temps partiel, les CSP-, ou encore ceux qui déclarent « avoir du mal à boucler leurs fins de mois ».

Outre une surestimation du taux de chômage qui témoigne de réelles craintes quant à la situation du marché du travail et de son évolution, les Français ont une connaissance erronée du nombre de chômeurs indemnisés par l'Assurance chômage. Dans les faits en juin 2019³, on dénombrait 2,6 millions d'allocataires. Un peu plus de 4 Français sur 10 déclarent avoir connaissance de ce chiffre. Ils sont 18% à le sous-estimer à 1,2 million et 40% à le surévaluer : 25% l'estiment à 3,5 millions et 15% à 6,3 millions. Cette confusion globale est partagée par l'ensemble des catégories de population. L'opérateur Pôle emploi dénombre, quant à lui, 6,1 millions d'inscrits en catégorie A, B ou C au 3^{ème} trimestre 2020⁴.

Si la connaissance de la situation de l'emploi en France n'est pas fondamentalement différente selon la proximité au chômage, elle l'est en revanche entre les Français et les demandeurs d'emploi qui n'identifient pas les mêmes causes du chômage (graphique 2). La première phase de confinement n'a pas eu d'impact sur les causes identifiées.

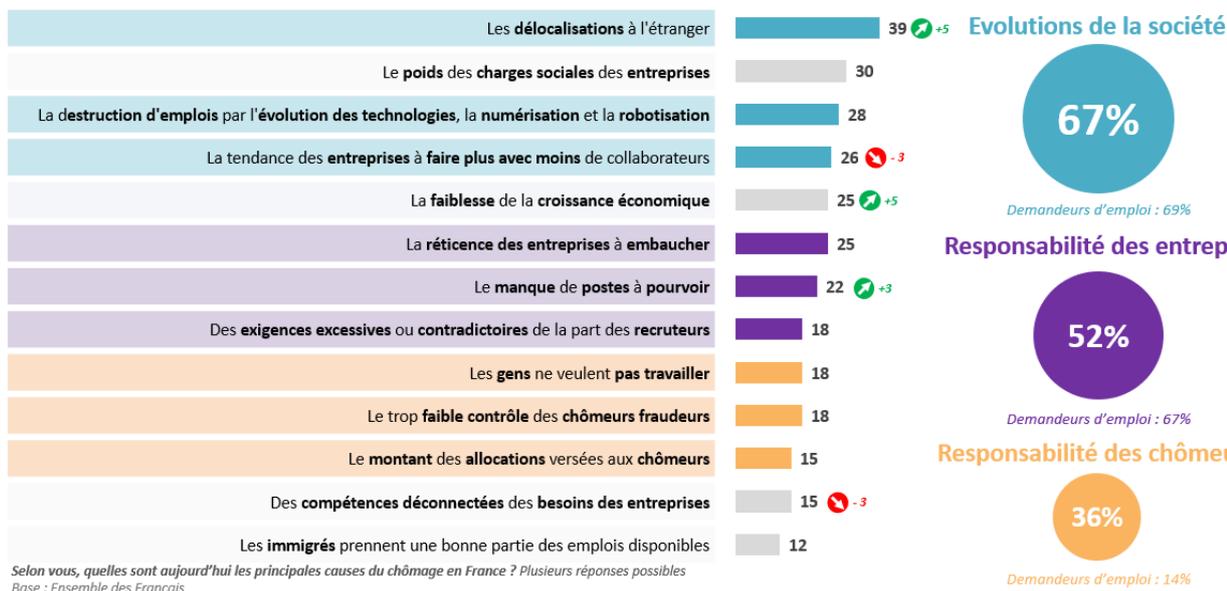
Lorsqu'on observe les réponses de l'ensemble des Français, le chômage serait d'abord une conséquence de l'évolution de la société (67%), avec notamment les délocalisations à l'étranger (39%) ; puis de la responsabilité des entreprises elles-mêmes (52%), qui seraient, par exemple, réticentes à embaucher (25%) ; enfin pour 36%, les demandeurs d'emploi eux-mêmes seraient responsables du chômage en France. Pour les demandeurs d'emploi, les mêmes causes sont identifiées et la hiérarchie reste inchangée, mais les ordres de grandeur diffèrent : pour 69% d'entre eux ce serait une conséquence de l'évolution de la société, pour 67% de la responsabilité des entreprises, et enfin pour 14% de la leur.

³ Unédic (2020), « Qui sont les allocataires indemnisés par l'Assurance chômage en 2019 », *Eclairages*, octobre 2020 : <https://www.unedic.org/publications/qui-sont-les-allocataires-indemnisés-par-l'assurance-chomage-en-2019>

⁴ Source Pôle emploi - Dares, STMT, Données CVS-CJO au 3^{ème} trimestre 2020.

GRAPHIQUE 2

Causes perçues du chômage aujourd’hui en France (en %)



Durée des droits et conditions d'accès

De manière générale, les Français ont une connaissance relative des conditions d'accès aux allocations chômage. 4 Français sur 10 déclarent savoir que la durée maximale des droits aux allocations pour les personnes âgées de moins de 53 ans est de 24 mois. Pourtant, ils sont tout aussi nombreux à sous-estimer la durée maximale des droits (43%), dont 15% pensent qu'elle est de moins de 12 mois, 28% qu'elle est de 12 à 23 mois. Enfin, 17% des Français estiment que la durée maximale des droits aux allocations chômage serait de 25 mois et plus. En réalité, en 2019, un allocataire sur deux parmi les 2,6 millions d'allocataires percevant l'ARE⁵ ou l'AREF⁶, a un droit d'une durée de 2 ans ou plus⁷. Ils ne sont qu'un quart à disposer d'un droit de moins d'un an. La durée d'indemnisation est très liée au parcours d'emploi des allocataires :

- Les allocataires indemnisés à la suite d'une rupture de contrat (par exemple un CDI), bénéficient souvent d'un droit plus long, puisqu'ils ont une affiliation plus importante.
- Les allocataires indemnisés après un contrat à durée limitée bénéficient le plus souvent d'un droit plus court, conformément à leur durée d'affiliation.

La tendance observée de sous-estimation de la durée maximale des droits s'accompagne souvent d'une connaissance partielle des conditions d'accès aux allocations chômage (graphique 3).

Plus de 8 Français sur 10 savent que l'on peut ouvrir un droit à la suite d'un licenciement économique (94%), une fin de CDD (89%), une rupture conventionnelle (86%) ou encore une fin de mission d'intérim (83%). Si

⁵ ARE : Allocation d'aide au retour à l'emploi.

⁶ AREF : Allocation d'aide au retour à l'emploi formation.

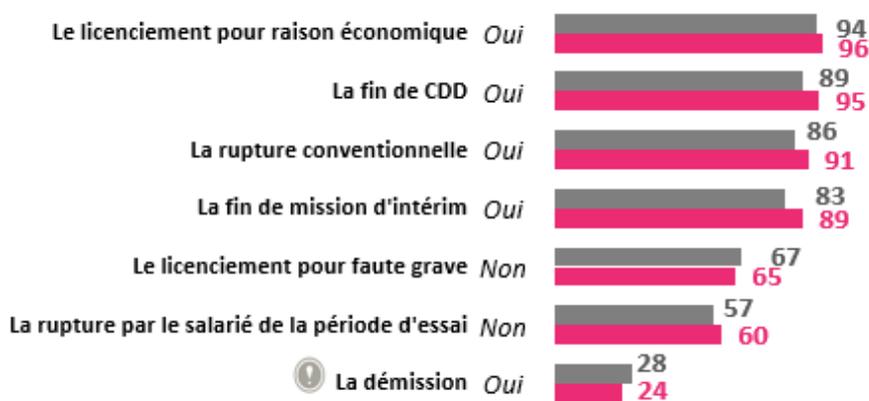
⁷ Unédic (2020), « Qui sont les allocataires indemnisés par l'Assurance chômage en 2019 », *Eclairages*, octobre 2020 : <https://www.unedic.org/publications/qui-sont-les-allocataires-indemnisés-par-l'assurance-chomage-en-2019>

45% des ouvertures de droits ont lieu après la fin d'un contrat à durée déterminée (CDD, intérim), les licenciements économiques ne représentent que 7% des motifs de fin du dernier contrat de travail avant ouverture de droit.

Les demandeurs d'emploi identifient légèrement mieux les premiers motifs de fin de contrat que l'ensemble de la population, en raison – probablement – de leur proximité au chômage et de leur vécu de la situation. En effet, les personnes qui ont été au chômage par le passé ou qui ont un proche actuellement au chômage ont plus tendance que la moyenne à identifier les motifs avec justesse.

GRAPHIQUE 3

Motifs de fin de contrats en amont d'une ouverture de droit aux allocations chômage (en %)



Parmi les situations suivantes, selon vous, quelles sont celles qui donnent le droit à des allocations chômage ? - Base : Ensemble des Français (en gris), demandeurs d'emploi (en rose)

Source : Baromètre de la perception du chômage, 2^{nde} édition, septembre 2020, Unédic.

Champ : Ensemble des Français et demandeurs d'emploi.

Lecture : 67% des Français déclarent que le licenciement pour faute grave peut donner le droit à des allocation chômage.

La connaissance des autres motifs de fin de contrat, n'est pas meilleure que l'on soit au chômage ou non. Les licenciements pour faute grave sont connus par 67% des Français comme permettant d'ouvrir un droit, alors qu'ils représentent 8% des ouvertures de droits, soit quasiment la même proportion que les licenciements économiques qui sont davantage identifiés par les Français.

A noter également : 28% de la population française identifie la démission comme motif d'ouverture de droit aux allocations chômage, sans distinction entre les cas de démissions légitimes ou la démission pour projet professionnel, dispositif issu de la nouvelle réglementation d'assurance chômage intervenue par décret en 2019.

Consommation du droit et montant mensuel moyen de l'allocation chômage

Lors de la deuxième édition du Baromètre, le soupçon latent à l'égard des demandeurs d'emploi a progressé avec la crise sanitaire et le premier confinement. 38% des Français considèrent que les demandeurs d'emploi sont des « assistés », touchant « des allocations trop élevées » (36%), dont « une partie d'entre eux fraudent » (35%).

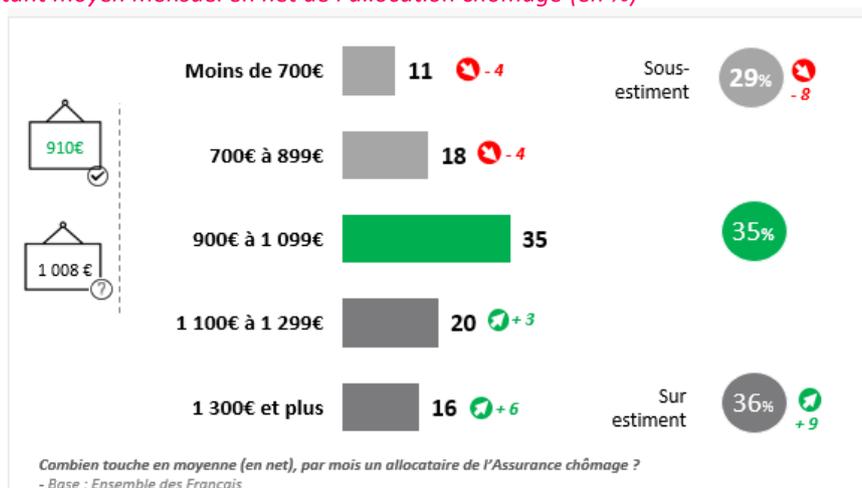
Ce soupçon est ressenti et exprimé par les demandeurs d'emploi, qui, relayant leur expérience du chômage, indiquent parfois entendre qu'ils sont « paresseux » (21%), ou expriment le sentiment de ne pas être crus lorsqu'ils disent rechercher activement un emploi (45%). Si ces opinions ne sont pas majoritaires, elles reposent toutefois sur une connaissance, là encore, partielle des réalités du chômage.

Lorsqu'on observe la durée moyenne d'indemnisation et le montant des allocations chômage, l'écart entre mythes et réalités est notable. En moyenne, un allocataire de l'Assurance chômage utilise 68% de son droit⁸ au moment de sa sortie, soit environ 10 mois d'allocations chômage. Aussi, plus de la moitié d'entre eux (56%) sortent de l'indemnisation avant la fin de leur droit⁹. Interrogée sur le temps passé au chômage¹⁰, comme pour les indicateurs précédents, la population française le surestime : 38% indiquent que l'on reste plus de 18 mois au chômage, dont 18% qui estiment la durée de chômage entre 24 et 35 mois et 8% qui l'estiment à plus de 36 mois.

Là encore, la proximité au chômage est à observer. On note qu'elle affecte la manière dont les répondants se sont saisis de la question : ceux qui ont déjà été inscrits à Pôle emploi ont tendance à surévaluer la durée de chômage (42% contre 38% en moyenne) ; ceux qui sont actuellement demandeurs d'emploi ont au contraire tendance à sous-estimer la durée moyenne (61% contre 57% dans l'ensemble). On constate également un effet de l'âge sur les réponses : les individus les plus jeunes sous-estiment le temps passé, alors que les plus âgés le surestiment. Cela est à mettre en regard avec le taux d'emploi des seniors plus faible que celui des autres catégories d'âges : au T1 2020 on observait un taux d'emploi des 55-64 ans de 53,3% en moyenne¹¹.

GRAPHIQUE 4

Estimation du montant moyen mensuel en net de l'allocation chômage (en %)



Source : Baromètre de la perception du chômage, 2^{nde} édition, septembre 2020, Unédic.

Champ : Ensemble des Français.

Lecture : 35% des Français estiment entre 900€ et 1 099€ le montant mensuel moyen (en net) des allocations chômage. Ils sont 36% à surestimer ce montant, 29% à le sous-estimer.

Enfin, de nombreuses approximations et spéculations se nouent autour du montant moyen mensuel de l'allocation chômage (en net). Dans les faits, l'allocation moyenne s'élève à 910€¹² en moyenne : 1 040€ pour ceux qui ne travaillent pas au cours du mois et 610€ pour ceux qui travaillent au cours du mois. Or 29% des

⁸ Unédic, données Sortants au 2^{ème} trimestre 2017

⁹ Unédic (2020), « Qui sont les allocataires indemnisés par l'Assurance chômage en 2019 », *Eclairages*, octobre 2020 : <https://www.unedic.org/publications/qui-sont-les-allocataires-indemnisés-par-l'assurance-chomage-en-2019>

¹⁰ Question : Selon vous, en France, combien de temps reste-t-on au chômage en moyenne ?

¹¹ Dares (2020), « Les seniors et le marché du travail », *Tableau de bord*, octobre 2020 : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_tdb_activite-seniors-emploi_juin_2020.pdf

¹² Unédic (2020), « Qui sont les allocataires indemnisés par l'Assurance chômage en 2019 », *Eclairages*, octobre 2020 : <https://www.unedic.org/publications/qui-sont-les-allocataires-indemnisés-par-l'assurance-chomage-en-2019>

Français sous-estiment le montant à moins de 899€, et 36% ont tendance à le surestimer au-delà de 1 100€, 16% l'estiment même à plus de 1 300 (+ 6 points). La crise de la Covid-19 a accentué cette tendance : + 9 points de surestimation globale par rapport à la première édition du Baromètre, réalisée avant le premier confinement ([graphique 4](#)). Au total, l'étude montre que seuls 35% des Français estiment correctement le montant moyen mensuel de l'allocation chômage : entre 900€ et 1 099€.

Ces approximations sur le montant moyen de l'allocation chômage suivent le mouvement inverse de celles du taux de chômage : les catégories sociales les plus aisées ont tendance à surestimer leur montant (39% le surestiment, contre 36% en moyenne), alors que les catégories les plus précaires le sous-estiment (37% contre 29% en moyenne). Sous l'effet de la crise, ces perceptions, très prégnantes, se polarisent.

En conclusion, le chômage fait l'objet de conjectures, représentations et constructions qui divergent de la réalité statistique. Elles nourrissent des approximations, qui peuvent contribuer à polariser les représentations du chômage. La connaissance erronée du montant de l'allocation chômage en est une des illustrations. De même, un allocataire indemnisé par l'Assurance chômage sur deux travaille. En regard, 44% des Français identifient les allocations chômage « *un frein au retour à l'emploi* » et 52% estiment que « *les chômeurs ne travaillent pas car ils risqueraient de perdre leur allocation chômage* ». Cette assertivité a pour corollaire une méconnaissance qui traverse toutes les catégories de population. L'analyse souligne l'enjeu à nourrir une plus grande objectivité et à s'affranchir de l'anecdote sur la question du chômage et des demandeurs d'emploi : sur la base de faits, de chiffres publiés, d'un diagnostic partagé et actualisé.

Justine Ducroz

Encadré 2 – Méthodologie

La 2nde édition du Baromètre Unédic a été réalisée en ligne, avec l'institut Elabe, du 17 juin au 6 juillet 2020. Étude quantitative, menée auprès d'un échantillon de 4 523 individus, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

GRAND PUBLIC / 3 003 interviews	DEMANDEURS D'EMPLOI / 1 520 interviews
<ul style="list-style-type: none">Échantillon représentatif des résidents de France Métropolitaine âgés de 15 ans et +, issu d'un panel.Représentativité assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, croisés sexe-âge, catégorie socioprofessionnelle, catégorie d'agglomération, région de résidence, et chômeur/non-chômeur (+ niveau de diplôme en suivi)	<ul style="list-style-type: none">Échantillon représentatif des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E) en France métropolitaine et Outre-Mer (hors Mayotte), issu du Fichier national des allocataires (FNA).Représentativité assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, croisés sexe-âge, niveau de diplôme, région de résidence, catégorie d'agglomération, statut d'indemnisation, catégorie Pôle emploi, ancienneté d'inscription, motif d'inscription à Pôle emploi

Pour obtenir les résultats sur l'ensemble des Français, les deux cibles ont été fusionnées et les demandeurs d'emploi issus du FNA remis à leur bon poids. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi issus du panel n'ont pas été fusionnés avec ceux du FNA, et ont été attribués d'un poids nul lors des traitements statistiques.

La synthèse de l'étude, disponible ici : https://www.unedic.org/sites/default/files/2020-09/Barom%C3%A8tre%20-%202eme%20volet_VF.pdf